

VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 9 AVRIL 2026

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>Nombre de Conseillers<br/>en exercice :</b> | <b>35</b>           |
| <b>Nombre de votants :</b>                     | <b>35</b>           |
| <b>Nombre de présents :</b>                    | <b>30</b>           |
| <b>Convocations :</b>                          | <b>3 AVRIL 2026</b> |

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Valentin DUCEPT, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Cécile FRERET, M. Luc LESIEUR, M. Jean-Bernard YON, M. Laurent CASSARD, Mme Pascale PETIT, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, Mme Martine HURAY, Mme Caroline SAPOWICZ, Mme Maria LEMARCHAND, Mme Gwenaëlle POIRIER CREPIN, Mme Virginie GROSJEAN, Mme Anaïs BRUYERE, Mme Evelyne DENOYELLE, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, M. Marc AVENEL, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Tom GERARD, M. Yannick EMERAUD, Mme Julie GODICHAUD, Mme Mélaïne GODEY, M. Alexis VERNIER, Mme Letycia-Murielle OSSIBI.

--ooOoo--

|                         |                               |
|-------------------------|-------------------------------|
| M. Christophe DELAMARE  | Pouvoir à M. Clément THEODORE |
| Mme Niswat ABDOURAZAKOU | Pouvoir à Mme Laurence RENO   |
| M. Mohammed DERGHAM     | Pouvoir à Mme Edwige PANNIER  |
| M. Stéphane FERRAND     | Pouvoir à Mme Adeline POLLET  |
| M. Pierre GONNEVILLE    | Pouvoir à M. Valentin DUCEPT  |

--ooOoo--

Monsieur Jean-Bernard YON remplit les fonctions de secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20260409-2026-063d-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2026

**OBJET : Désignation de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en plus particulièrement les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant :

- Qu'il est nécessaire de désigner une nouvelle commission d'appel d'offres pour la mandature,
- Qu'outre le Maire ou son représentant, elle est composée de cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- Qu'il est procédé dans les mêmes conditions à la désignation de 5 suppléants,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des membres de la CAO,

Il vous est proposé de désigner la Commission d'appel d'offres comme suit :

Titulaires :

- Niswat ABDOURAZAKOU
- Hervé DEMORGNY
- Laurent CASSARD
- Pierre GONNEVILLE
- Julie GODICHAUD

Suppléants :

- Stéphane FERRAND
- Laurence RENO
- Mohammed DERGHAM
- Valentin DUCEPT
- Méline GODEY

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**



Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE